

OFFRE DE STAGE - 6 mois

Chargé(e) d'étude Agriculture et compensations écologiques

Stage à pourvoir à compter d'avril 2022

La Safer de l'Île-de-France participe au développement durable et équilibré de l'espace rural et périurbain dont elle est l'un des acteurs majeurs. Société anonyme dotée de missions de service public, elle est composée d'une trentaine de collaborateurs spécialisés dans des domaines complémentaires de l'aménagement du territoire : agronomie, urbanisme, géographie, animation de territoire.

Ses missions sont :

- de maintenir, développer et dynamiser l'agriculture et les espaces forestiers,
- d'accompagner le développement économique avec les collectivités locales,
- d'observer le marché foncier rural et de contribuer à la protection des paysages,
- de préserver l'environnement et les ressources naturelles dans les départements franciliens.

■ CONTEXTE DU STAGE

Les programmes et projets d'aménagement se doivent d'être développés dans le respect de la séquence Eviter, Réduire, Compenser (séquence ERC). Le principe même de la compensation des impacts écologiques (espèces et habitats protégés, zones humides, boisements), s'il date en France, de 1976, a été étoffé à plusieurs reprises, jusqu'à devenir un intrant obligatoire de toute conception de projet, à partir du moment où il reste des impacts significatifs non évités ou réduits. La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016 fixe les impératifs de la compensation écologique.

Cette dernière s'est beaucoup construite au détriment des milieux agricoles (notion de la « double peine »), c'est-à-dire en prélèvement de surfaces productives, avec des références foncières élevées et avec faible concertation des acteurs concernés.

En Île-de-France en particulier, les espaces agricoles (50 % de la superficie régionale) occupent une position particulièrement stratégique ; ils font face également à de nombreux enjeux que sont, entre autres, les pressions foncières, le morcellement fonctionnel, l'urbanisation (transport, logement, logistique, énergies renouvelables...), le renouvellement des générations...

La compensation écologique en milieu agricole peut ainsi être un facteur de pression supplémentaire lorsqu'elle n'est pas anticipée ni largement concertée entre l'ensemble des parties prenantes.

En 2016, fort de ces constats, et afin de garantir des solutions de compensation cohérentes et concertées localement, la SAFER de l'Île-de-France a créé, en partenariat avec le bureau d'expertise écologique Biotope, le dispositif Archipel. Archipel est un opérateur de compensation dont la doctrine est de favoriser la bonne articulation entre amélioration de la biodiversité et projets agricoles compatibles.



■ MISSIONS :

Archipel souhaite mener une étude de cas ciblée sur le contexte francilien permettant d'appréhender les projets existants conciliant exploitation agricole et compensation écologique (état des lieux) ; il s'agira également de souligner les freins et les opportunités que présente la compensation écologique dans un schéma d'exploitation agricole, puis de formuler des recommandations.

Cette étude sera largement documentée par les études théoriques et études de cas déjà menées sur le sujet ; elle sera également amendée par de nombreuses enquêtes terrain auprès d'agriculteurs du territoire et autres acteurs pertinents.

Archipel recherche donc un(e) stagiaire au sein de son pôle « Aménagement et compensations » afin de mener cette étude de cas.

De nombreux échanges auront lieu entre le / la stagiaire, les équipes de Biotope et les équipes de la SAFER de l'Île-de-France

Les principales missions du / de la stagiaire seront les suivantes :

- **Produire un état des lieux de la mise en œuvre de la compensation écologique en milieu agricole en Île-de-France**

Il s'agira dans ce premier temps, d'identifier les acteurs concernés et mener des entretiens afin de préciser le contexte des projets, les mesures mises en œuvre, les difficultés rencontrées et le retour d'expérience des parties prenantes. Une synthèse viendra appuyer cet état des lieux.

- **Faire ressortir les freins, opportunités et préconisations pour la mise en œuvre de compensations en milieu agricole**

En parallèle de l'état des lieux, il s'agira, sur la base d'un projet de compensation type, d'identifier les potentielles articulations avec les exploitations agricoles, ainsi que les freins à sa mise en œuvre.

Le / la stagiaire établira plusieurs mesures types en faveur de la biodiversité qui rentrent dans un cadre de compensation écologique. Il réalisera ensuite des enquêtes de terrain auprès de différents exploitants et fera ressortir les contraintes et opportunités liées à ses mesures. Elles pourront être de plusieurs ordres (agronomique / foncier / juridique / financier...).

Les freins, opportunités, points d'alerte et préconisations seront synthétisés dans une deuxième partie de l'étude de cas.

- En sus des deux précédentes missions, le / la stagiaire pourra être amené(e) à réaliser différentes tâches en lien avec les activités d'Archipel, de la SAFER IDF et de Biotope et assister à diverses réunions et séminaires. Il pourra être amené à présenter directement les résultats de son étude auprès d'acteurs préalablement identifiés.

PROFIL

Formation supérieure pluridisciplinaire (M2) en agronomie, environnement.
Connaissance en aménagement du territoire, géographie et planification appréciées
Capacité d'analyse et de synthèse
Aisance orale et rédactionnelle
Intérêt pour les problématiques foncières
Autonomie, esprit d'initiative et rigueur
Une connaissance du territoire régional constituerait un avantage

CONDITIONS

Durée et période du stage : 6 mois à pourvoir dès avril 2022

Lieu : Safer de l'Île-de-France, 19, rue d'Anjou, Paris (75008) avec des déplacements réguliers en Île-de-France (+télétravail selon le protocole mis en place par la Safer en fonction de la situation sanitaire)

Permis B

Rémunération : montant de la gratification obligatoire

Avantages : prise en charge de 50% du Pass Navigo et tickets restaurant d'une valeur de 9€25

POSTULER

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la responsable du pôle Aménagement à l'adresse suivante : johanne.cusset@safer-idf.com

Si vous vous reconnaissez dans cette description de poste et aspirez à intégrer une entreprise et une équipe dynamiques, engagées dans la préservation des territoires agricoles, naturels et forestiers en Île-de-France, n'hésitez pas à transmettre votre candidature (C.V. et lettre de motivation) pour nous rejoindre, à l'adresse suivante johanne.cusset@safer-idf.com

